

rien ne rend un esprit apte à l'enseignement du premier degré autant que la culture générale, la formation du deuxième degré. Afin de la leur procurer, à leur instigation, les autorités de l'Université Laval ont constitué pour eux un nouveau département, celui de *l'enseignement secondaire moderne*.

De ce nouveau concours les mots eux-mêmes expliquent la nature. Les matières sur lesquelles il porte font partie du programme de nos collèges, de l'enseignement secondaire classique. Mais tous les objets d'étude contenus dans ce dernier ne figurent pas au programme tracé pour les Frères. Chez eux on se prépare surtout à l'enseignement du français et de l'anglais, qui tiennent la place du grec et du latin; la partie des sciences y est plus développée. L'ensemble constitue donc un véritable enseignement secondaire, mais secondaire moderne.

* * *

Qu'on n'ait pas peur de ce dernier mot. Il s'oppose au terme *classique* seulement dans la mesure où le programme exclut les langues mortes. L'importance qu'on y assigne aux langues vivantes a ses raisons d'être. Les chers Frères, dans leurs collèges, se chargent de former des recrues non pour les professions libérales, mais pour les carrières industrielles et commerciales, les arts et métiers. Aux maîtres chargés de former ces recrues ils donnent la préparation conforme au caractère de leur clientèle.

Les matières auxquelles on s'y applique en déterminent le sérieux. A tous les candidats l'on impose une étude plus approfondie de la religion, la connaissance de la pédagogie et de son histoire, celle de la philosophie et du droit commercial, celle enfin de l'art d'écrire attestée par une rédaction et une traduction françaises et anglaises.